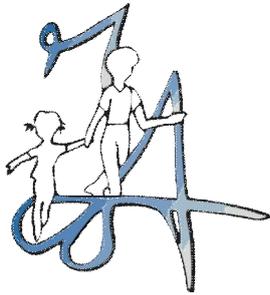


# Animations d'été 2020

Hégenheim - Hésingue



En partenariat avec les communes de



[www.jeunesse-et-avenir.com](http://www.jeunesse-et-avenir.com)

Madame, Monsieur,  
Chers parents

Après de longues semaines d'incertitude, c'est avec grand plaisir que nous pouvons enfin confirmer l'ouverture de nos accueils de loisirs du 6 au 24 juillet et du 17 au 28 août 2020.

En raison des restrictions sanitaires imposées par notre ministère de tutelle nous ne serons malheureusement pas en mesure de vous proposer cette année nos habituelles catégories Mini, Activ'Kids, Hésingue, Sport et Sport+. Nous regrettons profondément cette décision qui a été très difficile à prendre, mais le contexte actuel nous impose de penser avant tout à la sécurité et à la santé de vos enfants. De ce fait, cette année, les animations seront uniquement organisées sur les sites de Hégenheim et Hésingue.



Afin de réguler au mieux les demandes, les inscriptions seront prioritairement réservées aux jeunes de 4 à 10 ans (années de naissance 2010 à 2016) dont les deux parents travaillent et qui sont domiciliés à Buschwiller, Hégenheim et Hésingue (les inscriptions se feront par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles).

Bien entendu, toutes nos équipes seront mobilisées pour permettre à tous les jeunes de passer de belles vacances en notre compagnie. Bricolages, jeux, sport, cuisine et balades rythmeront nos journées. Si le protocole sanitaire devait être assoupli, nous proposerons également une sortie par semaine (dans la mesure de ce qu'il sera possible et autorisé).

Conscients que nous allons tous passer un été particulier, nous comptons sur votre compréhension et nous réjouissons de vous retrouver dès le mois de juillet.

Les administrateurs et toute l'équipe d'animation reste à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Le président, Samuel Runser

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Samuel Runser', with a long horizontal line extending to the right.

Jeunesse et Avenir – 9, rue de Hagenthal – 68220 Hégenheim  
03 89 70 91 00 – [info@jeunesse-et-avenir.com](mailto:info@jeunesse-et-avenir.com)



# FICHE TECHNIQUE - CENTRE AERE HEGENHEIM

## Les DATES

Le centre aéré sera ouvert en JUILLET et AOÛT aux dates suivantes :

Semaine 1	du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2020
Semaine 2	du lundi 13 juillet au vendredi 17 juillet 2020
Semaine 3	du lundi 20 juillet au vendredi 24 juillet 2020
Semaine 4	du lundi 17 août au vendredi 21 août 2020
Semaine 5	du lundi 24 août au vendredi 28 août 2020

## Les HORAIRES du CENTRE AERE

Les inscriptions se font à la semaine en JOURNEE COMPLETE avec ou sans petit déjeuner.

Accueil des enfants le matin : de 8h00 à 10h00

Départ des enfants le soir : de 16h30 à 18h00

## Les SITES

Site HEGENHEIM : Accueil de Loisirs de Hégenheim - 9 rue de Hagenthal

Site HESINGUE : Accueil de Loisirs de Hésingue - 21 rue du Gal. De Gaulle

## Les RESPONSABLES

Organisateur : Association Jeunesse et Avenir - Centre Aéré Hégenheim, 9 rue de Hagenthal, 68220 HEGENHEIM représentée par son président, Samuel RUNSER ( samuel.runser@jeunesse-et-avenir.com)

Direction HEGENHEIM : SCHWARTZ Ezéchiël, DESCÉLLIER Noémie, LEONARDO Michaël

Direction HESINGUE : PAPAIAK Gaëlle, BOBENRIETH Aurélie, TOUSSAINT Charlotte

Animateurs : Une équipe de 25 animateurs assurera l'encadrement des enfants tout au long de l'été.

## Les PRESTATIONS

Bricolages, jeux, sport, cuisine et balades rythmeront nos journées. Si le protocole sanitaire devait être assoupli nous essayerons de proposer une sortie par semaine (uniquement dans la mesure de ce qu'il sera possible et autorisé de faire).

## Les REPAS « All Inclusive »

Petits Déjeuners : Sur inscription, ils sont servis entre 7h30 et 9h00 (viennoiserie et jus de fruits)

Repas de midi : Préparés par la société Alsacienne de Restauration, ils sont pris entre 12h00 et 13h00.

Goûters: Compris dans notre prestation, ils seront proposés vers 16h00.

## La SECURITE

Conformément aux règles sanitaires en vigueur, une organisation spécifique sera mise en place afin de limiter la propagation du virus. A ce jour, le protocole sanitaire prévoit entre autre que :

- Les enfants sont répartis en groupe pour l'ensemble de la semaine avec un binôme d'animateurs référents. Une salle de vie, et une équipe d'animation sont dédiés à un seul groupe d'enfant.
- L'équipe d'animation porte des masques.
- Les enfants sont répartis par groupe de 12 enfants maximum.
- Les locaux sont nettoyés tous les jours et désinfectés par les équipes d'animations avant et après les temps de repas.
- Les parents ne peuvent pas entrer dans les structures d'accueil.
- Les siestes ne sont pas possibles.
- Les gestes barrières et mesures de distanciation sont rappelés régulièrement.

Attention, en raison des caractéristiques propres aux accueils collectifs de mineurs, nous ne pouvons garantir la distanciation totale et permanente des enfants. Ces mesures peuvent évoluer à tout moment en fonction des consignes gouvernementales et de nos contraintes d'organisation. Une version complète de notre protocole sanitaire est disponible sur le site internet de l'association ([www.jeunesse-et-avenir.com](http://www.jeunesse-et-avenir.com)).

## Le PRIX

La semaine d'animation est tarifée en fonction des ressources des familles et du lieu de domiciliation des enfants.

Le détail des prix est disponible sur la feuille d'inscription disponible sur le site internet de l'association

## INSCRIPTION : Mode d'emploi

1. Définir le site d'accueil de votre enfant
2. Choisir la ou les semaines qui vous intéressent;
3. Remplir la feuille d'inscription et la retourner dans les plus brefs délais.

**Attention, le nombre de place est limité et les inscriptions se font par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles**

# FEUILLE D'INSCRIPTION

Veillez nous retourner votre inscription accompagnée d'un chèque pour le règlement à l'adresse suivante:



**CENTRE AERE HEGENHEIM**  
**Inscriptions juillet 2020**  
**9 rue de Hagenthal**  
**68220 Hégenheim**

← Seules les inscriptions arrivant à cette adresse et portant la mention « juillet 2020 » seront prises en compte

Si par manque de place, votre inscription ne pouvait être prise en compte, nous vous en informerions de suite, et vous retournerions votre chèque. En vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Les Organisateurs.



Je soussigné ..... désire inscrire  
mon fils, ma fille .....  
né(e) le ...../...../.....

À l'accueil de loisirs de l'association Jeunesse et Avenir pour les semaines suivantes:

**Semaine 1 : du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2020**

- 1<sup>ère</sup> semaine: lundi au vendredi (5 jours) - HEGENHEIM 95 euros (+ 4 € autres villages) (1)  
 1<sup>ère</sup> semaine: lundi au vendredi (5 jours) - HESINGUE 95 euros (+ 4 € autres villages) (1)

**Semaine 2 : du lundi 13 juillet au vendredi 17 juillet 2020**

- 2<sup>ème</sup> semaine: lundi au vendredi (5 jours) - HEGENHEIM 95 euros (+ 4 € autres villages) (1)  
 2<sup>ème</sup> semaine: lundi au vendredi (4 jours - sans 14.07) - HEGENHEIM 80 euros (+ 4 € autres villages) (1)(2)  
 2<sup>ème</sup> semaine: lundi au vendredi (5 jours) - HESINGUE 95 euros (+ 4 € autres villages) (1)  
 2<sup>ème</sup> semaine: lundi au vendredi (4 jours - sans 14.07) - HESINGUE 80 euros (+ 4 € autres villages) (1)(2)

**Semaine 3 : du lundi 20 juillet au vendredi 24 juillet 2020**

- 3<sup>ème</sup> semaine: lundi au vendredi (5 jours) - HEGENHEIM 95 euros (+ 4 € autres villages) (1)  
 3<sup>ème</sup> semaine: lundi au vendredi (5 jours) - HESINGUE 95 euros (+ 4 € autres villages) (1)

**Semaine 4 : du lundi 17 août au vendredi 21 août 2020**

- 4<sup>ème</sup> semaine: lundi au vendredi (5 jours) - HEGENHEIM 95 euros (+ 4 € autres villages) (1)  
 4<sup>ème</sup> semaine: lundi au vendredi (5 jours) - HESINGUE 95 euros (+ 4 € autres villages) (1)

**Semaine 5 : du lundi 24 août au vendredi 28 août 2020**

- 5<sup>ème</sup> semaine: lundi au vendredi (5 jours) - HEGENHEIM 95 euros (+ 4 € autres villages) (1)  
 5<sup>ème</sup> semaine: lundi au vendredi (5 jours) - HESINGUE 95 euros (+ 4 € autres villages) (1)

Vous pouvez inscrire votre enfant pour une ou plusieurs semaines. Pour cela il vous suffit de cocher la ou les cases correspondantes. Attention, **une seule case peut être cochée par semaine.**

Par la présente je certifie sur l'honneur que nous travaillons tous les deux lors des semaines choisies (3)

OUI  
 NON

Adresse: .....

E-Mail: .....@.....

Téléphone: .....

Je joins à ce bulletin d'inscription un chèque de ..... euros à l'ordre du "Centre Aéré Hégenheim".

SIGNATURE DES PARENTS ⇨

(1) Tarif de base réservé aux enfants domiciliés à Hégenheim, Hésingue ou Buschwiller. Supplément de 4€ pour les autres en fonction des catégories. Attention, les tarifs indiqués ci-dessus sont majorés de 5% pour les familles dont le revenu mensuel moyen est supérieur à 4500 € net. (2) Semaine de 4 jours sans le 14 juillet 2020. (3) Places réservées en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent.